

Ditec CROSS18-19

Automatisme pour
portails coulissants
(Instructions d'origine)

IP1984E FR
Manuel Technique

Sommaire

	Argument	Page
1.	Consignes générales de sécurité	46
2.	Déclaration d'incorporation des quasi-machines	47
2.1	Directive Machine	47
3.	Donnees techniques	48
3.1	Indication d'utilisation	48
4.	Installation type	49
5.	Dimensions	50
6.	Principaux composants	50
7.	Installation	51
7.1	Contrôles préliminaires	51
7.2	Préparation de la plaque de base	52
7.3	Installation du motoréducteur	53
7.4	Installation de la crémaillère	54
7.5	Installation et réglage de fin de course à cliquet	55
7.6	Installation et réglage des fins de course magnétiques	55
7.7	Installation et réglage des fins de course rotatives	56
7.7	Installation du kit de traction par chaîne	57
8.	Raccordements électriques	58
9.	Plan d'entretien ordinaire	58
	Mode d'emploi	59

Légende



Ce symbole indique les instructions ou remarques relatives à la sécurité qui doit faire l'objet d'une attention particulière.



Ce symbole indique des informations utiles pour le fonctionnement correct du produit.

1. Consignes générales de sécurité

 Le présent manuel d'installation s'adresse uniquement à un personnel qualifié.
L'installation, les raccordements électriques et les réglages doivent être effectués selon les règles de la bonne technique et conformément aux normes en vigueur.
Lire les instructions avec beaucoup d'attention avant d'installer le produit.
Une mauvaise installation peut être source de danger.

 Les matériaux qui composent l'emballage (plastique, polystyrène, etc.) ne doivent pas être abandonnés dans la nature ni laissés à la portée des enfants car ils représentent des risques de danger.

Avant de commencer l'installation contrôler l'intégrité du produit.

Ne pas installer le produit dans une atmosphère ou un environnement explosif : la présence de gaz ou de fumées inflammables constitue un risque grave pour la sécurité.

Avant d'installer la motorisation, effectuer toutes les modifications structurelles nécessaires à l'installation des dispositifs de sécurité, à la protection et à la séparation de toutes les zones avec risque d'écrasement, cisaillement entraînement et danger en général.

Vérifier que la structure existante présente les conditions requises de robustesse et de stabilité. Le constructeur de la motorisation n'est pas responsable de l'inobservation de la bonne technique dans la fabrication des huisseries à motoriser, ainsi que des déformations pouvant se créer lors de l'utilisation.

Les dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, bords sensibles, arrêt d'urgence, etc.) doivent être installés en tenant compte : des règlements et des Directives en vigueur, des règles de l'art, de l'environnement de l'installation, de la logique de fonctionnement du système et des forces développées par la porte motorisée.

Les dispositifs de sécurité doivent protéger les éventuelles zones à risque d'écrasement, de cisaillement, d'entraînement et de tout risque en général, de la porte motorisée.

 Appliquer les signalisations prévues par les normes en vigueur pour indiquer les zones dangereuses.

Chaque installation doit indiquer de manière visible les données d'identification de la porte motorisée.

Si nécessaire, raccorder la porte motorisée à une installation efficace de mise à la terre, exécuté conformément aux normes de sécurité en vigueur.

Durant les interventions d'installation, entretien et réparation, couper l'alimentation avant d'ouvrir le couvercle pour accéder aux pièces électriques.

 Le retrait du carter de protection de l'automatisme doit être effectué exclusivement par un personnel qualifié.

Pour la manipulation des pièces électriques porter des bracelets conducteurs antistatiques reliés à terre. Le fabricant de la motorisation décline toute responsabilité pour toute installation de composants incompatibles du point de vue de la sécurité et du bon fonctionnement.

Pour l'éventuelle réparation ou remplacement des produits seules des pièces de rechange originales devront être utilisées.

L'installateur doit fournir, à l'utilisateur, toutes les informations relatives au fonctionnement automatique, manuel et d'urgence de la porte motorisée et lui remettre les instructions d'utilisation de l'installation.

2. Déclaration d'incorporation des quasi-machines

(Directive 2006/42/CE, Annexe II-B)

Le constructeur Entrematic Group AB sis à Lodjursgatan 10, SE-261 44 Landskrona, Sweden, déclare que l'automatisme pour portails coulissants de type Ditec CROSS18-19 :

- est construit pour être installé sur une porte manuelle et constituer une machine aux termes de la Directive 2006/42/CE. Le constructeur de la porte motorisée doit déclarer la conformité aux termes de la Directive 2006/42/CE (annexe II-A), avant la mise en service de la machine ;
- est conforme aux conditions requises de sécurité applicables et indiquées à l'annexe I, chapitre 1 de la Directive 2006/42/CE ;
- est conforme à la Directive Basse Tension 2006/95/CE ;
- est conforme à la Directive Compatibilité Électromagnétique 2004/108/CE ;
- la documentation technique est conforme à l'annexe VII-B de la Directive 2006/42/CE ;
- la documentation technique est gérée par Marco Pietro Zini sis à Via Mons. Banfi, 3 - 21042 Caronno Pertusella (VA) - ITALY ;
- une copie de la documentation technique sera fournie aux autorités nationales compétentes, sur demande dûment motivée.

Landskrona, 13-01-2013

Marco Pietro Zini
(BA President)



2.1 Directive Machine

Aux termes de la Directive Machines (2006/42/CE), l'installateur qui motorise une porte ou un portail a les mêmes obligations que le constructeur d'une machine et il doit, comme tel :

- rédiger le dossier technique qui devra contenir les documents indiqués dans l'Annexe V de la Directive Machines ;
(Le dossier technique doit être conservé et à disposition des autorités nationales compétentes pendant au moins dix ans à compter de la construction de la porte motorisée) ;
- rédiger la déclaration CE de conformité selon l'Annexe II-A de la Directive Machines et la remettre au client ;
- mettre le marquage CE sur la porte motorisée conformément au point 1.7.3 de l'Annexe I de la Directive Machines.

3. Données techniques

	Ditec CROSS18	Ditec CROSS18E	Ditec CROSS18VE	Ditec CROSS19V
Alimentation	230 V~ 50 Hz	230 V~ 50 Hz	230 V~ 50 Hz	400 V~ 50 Hz
Absorption	3 A	3 A	3 A	1,2 A
Poussée	1200 N	1200 N	1200 N	1500 N
Vitesse vantail	0,2 m/s	0,2 m/s	0,2 m/s	0,2 m/s
Course maximale	11 m	20 m	20 m	20 m
Poids maximum vantail	1800 kg	1800 kg	1800 kg	1800 kg
Classe de service	4 - INTENSE	4 - INTENSE	4 - INTENSE	4 - INTENSE
Nombre min. de cycles consécutifs	50	50	50	50
Intermittence	S2 = 30 min S3 = 50%			
Température	min -20° C max +55° C			
Degré de protection	IP24D	IP24D	IP24D	IP24D
Tableau électronique	E1A - LOGIC M	E1A (incorporé)	LOGICM (incorporé)	E1T

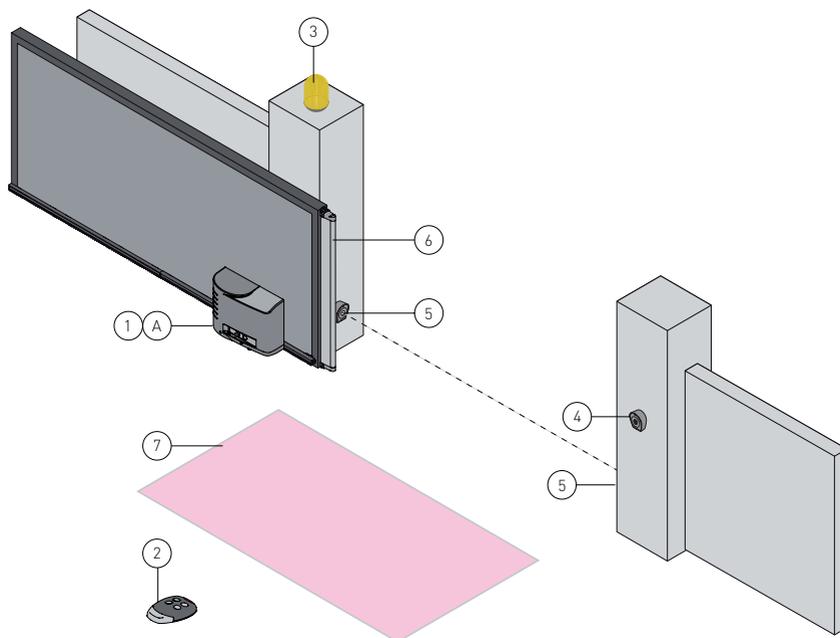
3.1 Indications d'utilisation

Classe de service : 4 (minimum 10 à 5 ans de marche à raison de 100 à 200 cycles par jour).

Utilisation : INTENSIVE [pour entrées d'immeubles, industries, commerces, parkings avec passage voitures ou piétons intensif].

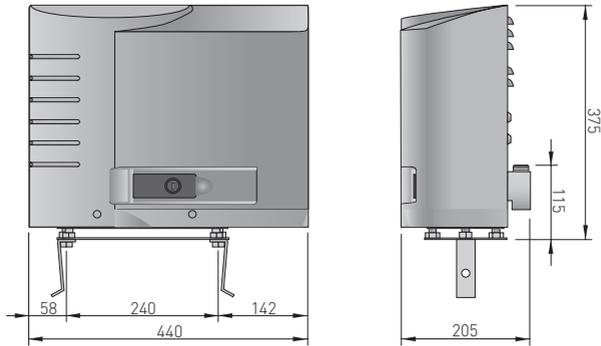
- Les prestations d'utilisation se rapportent au poids recommandé (environ 2/3 du poids maximal autorisé). Une utilisation au poids maximal autorisé pourrait réduire les prestations citées ci-dessus.
- La classe de service, les temps d'utilisation et le nombre de cycles consécutifs sont indicatifs. Ils sont relevés de manière statistique dans des conditions moyennes d'utilisation et ne peuvent pas représenter exactement chaque cas particulier.
- Chaque entrée automatique présente des éléments variables comme : les frottements, les compensations et les conditions ambiantes, qui peuvent modifier sensiblement la durée et la qualité du fonctionnement de l'entrée automatique ou d'une partie de ses composants (parmi lesquels les automatismes). L'installateur est tenu d'adopter des coefficients de sécurité adaptés à chaque installation spécifique.

4. Installation type

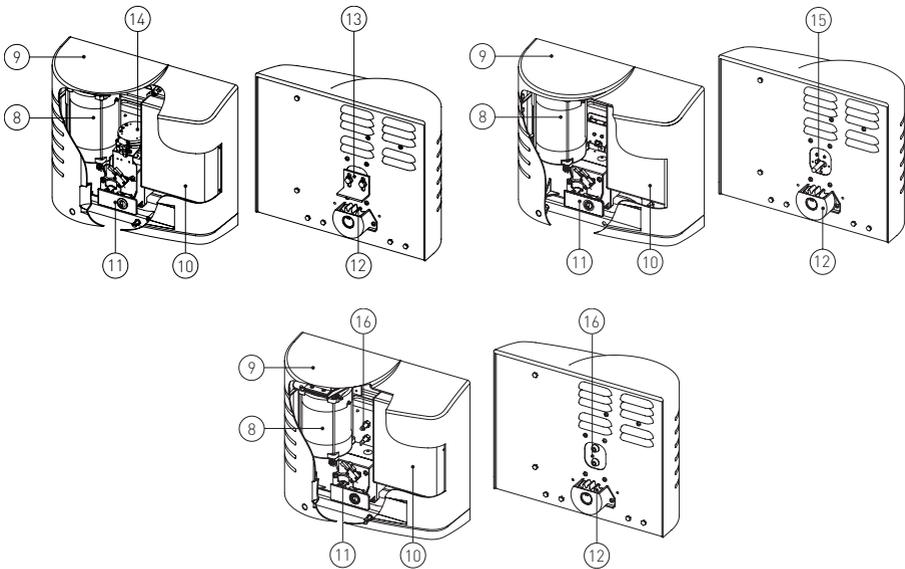


Réf.	Code	Description
1	Ditec CROSS18 Ditec CROSS18E Ditec CROSS18VE Ditec CROSS19V	Motoréducteur 230V avec fin de course rotatif Motoréducteur 230V avec fin de course à cliquet / tableau électronique incorporé Motoréducteur 230V avec fin de course magnétique / tableau électronique incorporé Motoréducteur 400V avec fin de course magnétique
2	GOL4 GOL4C	Radiocommande
3	LAMP	Flash clignotant
4	XEL5 LAN4 GOL4M	Sélecteur à clé Clavier Clavier radiocommande
5	XEL2 LAB4	Cellules photoélectriques Cellules photoélectriques IP55
6	SOFA-SOFB GOPAV	Bourrelet de sécurité Système radio pour bords sensibles
7	LAB9	Détecteur à boucle magnétique de contrôle du passage
A		Raccorder l'alimentation à un interrupteur omnipolaire de type homologué présentant une distance d'ouverture des contacts de 3 mm minimum (non fourni). Le raccordement au réseau doit se faire sur le canal indépendant et séparé des branchements aux dispositifs de commande et de sécurité.

5. Dimensions



6. Principaux composants



Réf.	Code	Description
8		Moteur
9		Carter
10		Tableau électronique
11		Déblocage manuel
12		Pignon
13		Butée d'arrêt crémaillère
14		Groupe fin de course rotatives
15		Groupe fin de course à cliquet
16		Groupe fin de course magnétiques

7. Installation

La garantie de fonctionnement et les prestations déclarées s'obtiennent seulement avec des accessoires et dispositifs de sécurité DITEC.

Toutes les cotes reportées sont exprimées en mm, sauf indication contraire.

7.1 Contrôles préliminaires

Contrôler la stabilité du vantail (déraillement et chutes latérales) et l'état des galets de roulement, ainsi que l'absence de frottement provenant des guides supérieurs.

Le rail de roulement doit être ancré solidement au sol, visible de tout son long et ne doit pas présenter d'inégalités pouvant gêner le mouvement du vantail.

Prévoir des butées d'arrêt à l'ouverture et à la fermeture.

Si le portail présente des fentes, il est nécessaire de les fermer pour éliminer les points de cisaillement.

Installer sur le bord du vantail des éléments pour la sécurité, de façon à réduire les forces de choc.

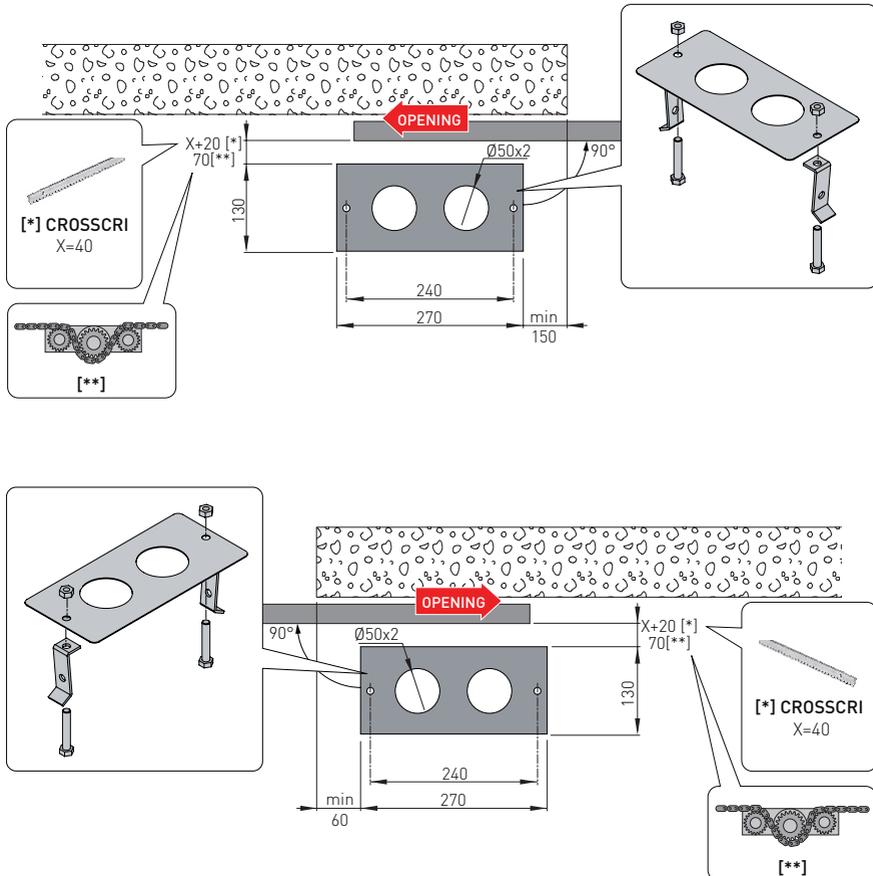


REMARQUE : vérifier que le portail ne puisse pas sortir des rails de roulement et tomber.

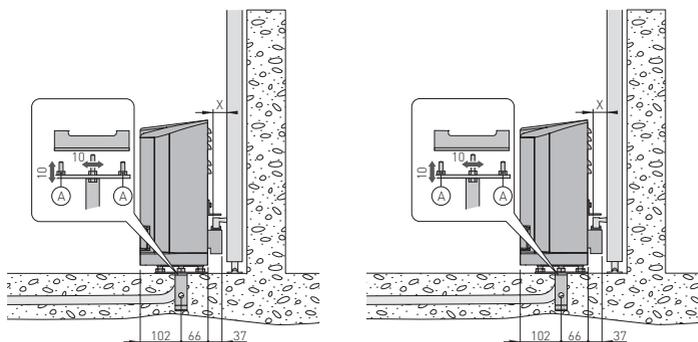
7.2 Préparation de la plaque de base

- Insérer les pattes de fixation dans la plaque de base et les fixer avec les écrous fournis.
- Préparer une dalle de ciment en noyant les pattes de fixation et la plaque de base, qui devra être parfaitement horizontale et propre. Pour ce faire, respecter les dimensions indiquées sur la figure.

i Si une dalle de ciment est déjà présente, fixer la plaque de base à l'aide des chevilles M8 (non livrées) afin de permettre le réglage en hauteur.



7.3 Installation du motoréducteur

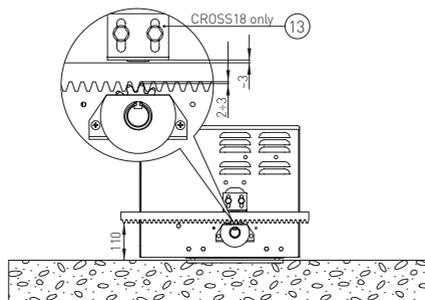


- Débloquer le motoréducteur (voir MODE D'EMPLOI) et enlever la clé. Dévisser les deux vis frontales et enlever le carter [9].
- Poser le motoréducteur sur la plaque de base.
- Réglages du motoréducteur
Réglage horizontal: faire glisser le motoréducteur sur les fentes des pattes de fixation (max 10 mm).
- Réglage vertical: agir sur les quatre vis de nivellement [A].

i Remarque: lors du réglage vertical, maintenir le motoréducteur légèrement rehaussé par rapport à la plaque de base pour permettre la fixation de la crémaillère, puis régler si nécessaire.

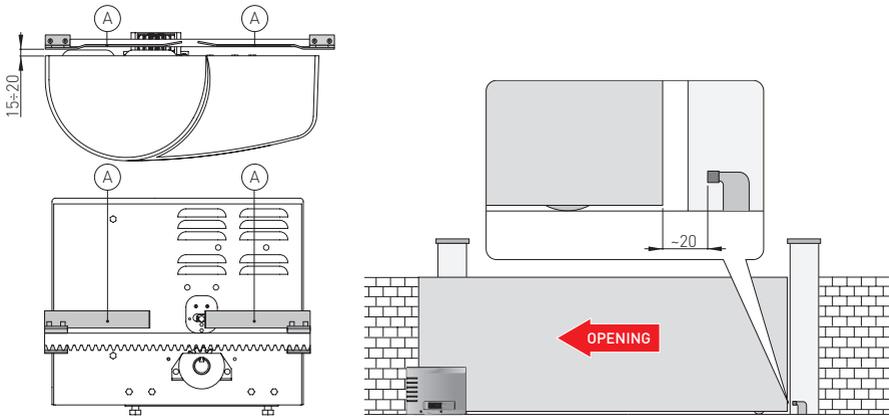
! ATTENTION : le motoréducteur doit être bien levé du sol afin d'éviter toute inondation.

7.4 Installation de la crémaillère



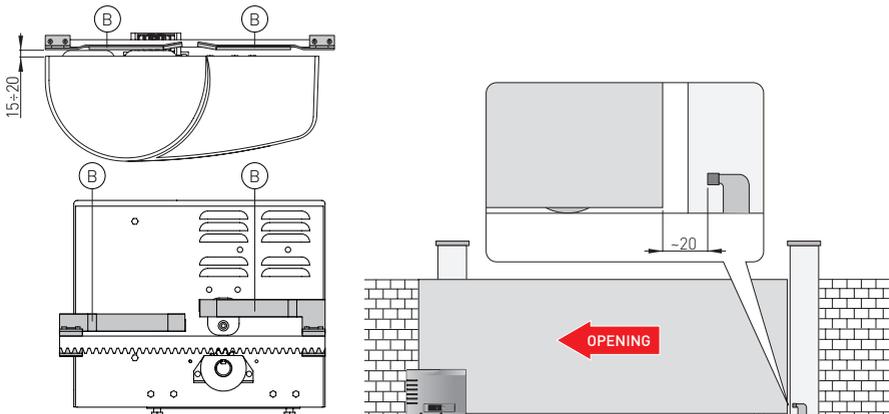
- Débloquer le motoréducteur (voir MODE D'EMPLOI) et déplacer le portail en position d'ouverture.
- Mettre la crémaillère en appui sur le pignon et, en faisant coulisser le portail à la main, la fixer sur toute sa longueur.
- Après la fixation, régler le motoréducteur à la verticale de manière à obtenir un jeu d'environ 2 à 3 mm entre le pignon et la crémaillère.
- **Uniquement CROSS18.** Entre la crémaillère et la butée d'arrêt de la crémaillère doit être nous un jeu d'environ 3 mm.
- Bloquer définitivement le motoréducteur.
- Graisser légèrement la crémaillère et le pignon après le montage.
- Vérifier à la main si le portail roule bien, sans frottements.

7.5 Installation et réglage de fin de course à cliquet



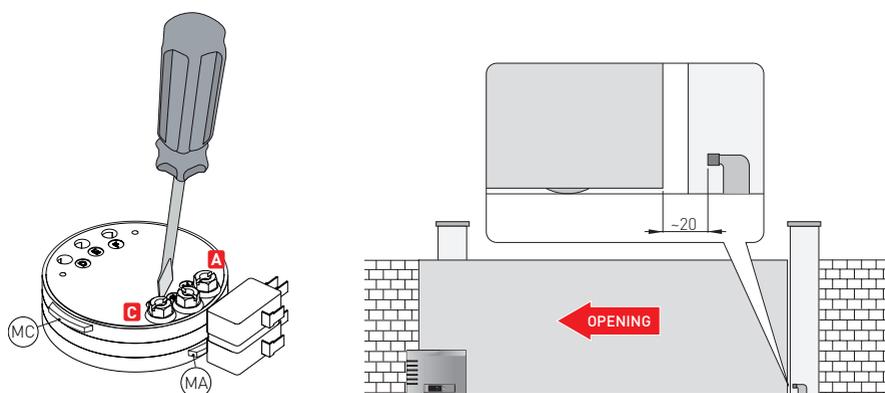
- Mettre manuellement le vantail en position entièrement ouverte et fixer les pattes de fin de course [A] sur la crémaillère de sorte que la fin de course à cliquet dépasse d'environ 2/3 la longueur de la patte.
Répéter l'opération avec le vantail entièrement fermé.
- Après avoir effectué quelques manoeuvres, régler la position de la patte de fin de course [A] afin que le portail s'arrête environ 20 mm avant les butées d'ouverture et de fermeture.

7.6 Installation et réglage des fins de course magnétiques



- Mettre manuellement le vantail en position entièrement ouverte et fixer les pattes de fin de course [B] sur la crémaillère de sorte que la fin de course à cliquet dépasse d'environ 2/3 la longueur de la patte.
Répéter l'opération avec le vantail entièrement fermé.
- Après avoir effectué quelques manoeuvres, régler la position de la patte de fin de course [B] afin que le portail s'arrête environ 20 mm avant les butées d'ouverture et de fermeture.

7.7 Installation et réglage des fins de course rotatives



- Avec le portail ouvert, tourner la vis [A] de sorte que la came [MA] actionne le micro-interrupteur d'ouverture. Avec le portail fermé, tourner la vis [C] de sorte que la came [MC] actionne le micro-interrupteur de fermeture.

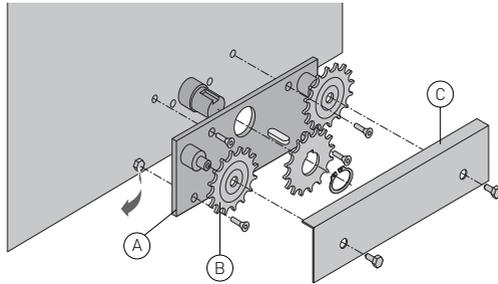
Remarque: avec l'ouverture du portail à gauche (vue côté motoréducteur), les micro-interrupteurs de fin de course sont inversés [A] pour la fermeture et [C] pour l'ouverture.

- Régler [A] et [C] de sorte que l'intervention des fins de course arrête le portail environ 20 mm avant les butées d'arrêt.



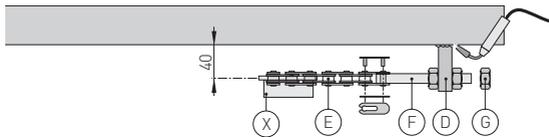
REMARQUE: vérifier que ceci se produit même après avoir effectué quelques manoeuvres.

7.8 Installation du kit de traction par chaîne

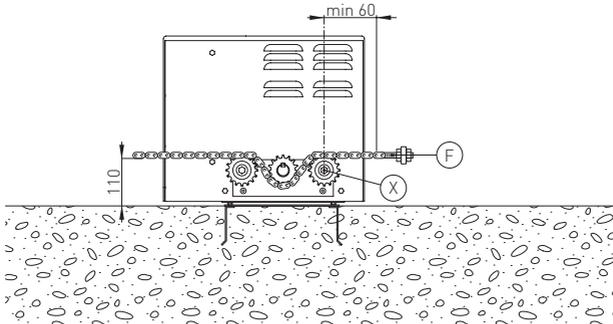


REMARQUE : Installer le kit traction de chaîne avant de fixer le motoréducteur à la plaque de base.

- Débloquer le motoréducteur (voir le mode d'emploi).
- Enlever le pignon.
- Fixer la plaque porte-pignons [A] sur le motoréducteur.
- Insérer les pignons [B] comme indiqué sur la figure.
- Faire passer manuellement la chaîne entre les pignons.
- Fixer la plaque de couverture [C].



- Placer manuellement le vantail en position d'ouverture et fixer les pattes [D] sur le vantail, comme indiqué sur la figure.
 - Relier la chaîne [E], montée précédemment sur le motoréducteur, au tendeur [F] et la fixer sur la patte [D].
 - Fixer la patte [D] sur le côté opposé du portail. Relier la chaîne [E] au tendeur [H] et la fixer sur la patte [D] (couper la chaîne en excès).
- REMARQUE : avec le portail en position d'ouverture et de fermeture totale, vérifier le respect de la distance indiquée entre le centre du pignon [X] et le tendeur [F].
- Bloquer définitivement la chaîne à l'aide des écrous [G].
 - Tendre la chaîne [E] avec les tendeurs [F].
 - Graisser légèrement la chaîne [E] et le pignon après le montage.



8. Raccordements électriques

REMARQUE : Les branchements électriques et la mise en marche des motoréducteurs sont illustrés dans les manuels d'installation des tableaux électroniques.

	CROSS18	CROSS18E	CROSS18VE	CROSS19V
Tableau électronique	E1A - LOGICM	E1A	LOGIC M	E1T

! Avant de raccorder l'alimentation électrique, vérifier que les données de la plaque correspondent à celles du réseau de distribution électrique.

Prévoir, sur le réseau d'alimentation, un interrupteur sectionneur omnipolaire présentant une distance d'ouverture des contacts supérieure ou égale à 3 mm.

Vérifier que, en amont de l'installation électrique, sont montés un disjoncteur différentiel et une protection contre les surintensités adaptés.

Utiliser un câble électrique de type H05RN-F 3G1,5 ou H05RR-F 3G1,5 et le raccorder aux bornes L (marron), N (bleu) à l'intérieur de l'automatisme.

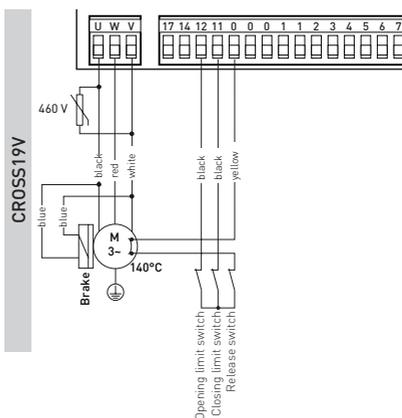
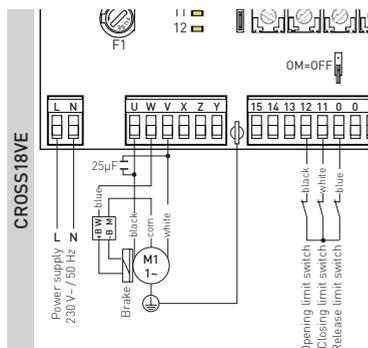
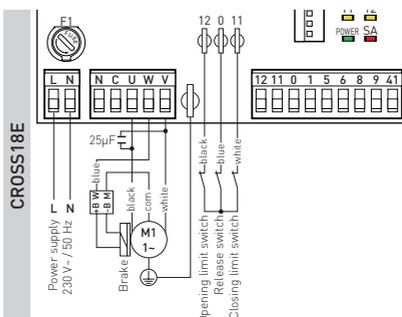
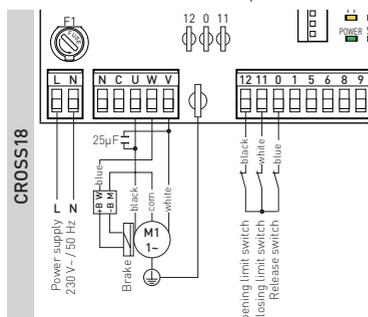
Raccorder le câble de terre (jaune-vert) à la borne correspondante, déjà raccordée au moteur. Bloquer le câble à l'aide du serre-câbles et le dépouiller seulement au niveau de la borne.

Le raccordement au réseau de distribution électrique doit, sur le tronçon extérieur à l'automatisme, s'effectuer sur un chemin de câbles indépendant et séparé des raccordements aux dispositifs de commande et de sécurité.

Le chemin de câbles doit pénétrer à l'intérieur de l'automatisme à travers les trous présents sur la plaque de base.

S'assurer de l'absence de bords tranchants qui pourraient détériorer le câble d'alimentation.

Vérifier si les conducteurs de la tension de réseau (230 V) et les conducteurs de tension des accessoires (24 V) sont séparés.



9. Plan d'entretien ordinaire

Effectuer les opérations et les vérifications suivantes tous les 6 mois, en fonction de l'intensité d'utilisation de l'automatisme.

Couper l'alimentation 230 V~ et les batteries (si présentes) et débloquer le motoréducteur :

- Contrôler visuellement si le portail, les pattes de fixation et la structure existante offrent une robustesse mécanique suffisante et s'ils sont en bon état.
- Contrôler l'alignement portail-motoréducteur et la distance (2-3 mm) entre la gorge du pignon et la crête de la crémaillère.
- Nettoyer les rails de roulement des galets, la crémaillère et le pignon du motoréducteur, et graisser légèrement la crémaillère et le pignon du motoréducteur. Vérifier à la main si le portail roule bien, sans frottements.

Remettre l'alimentation 230 V~ et batteries (si présentes) et bloquer le motoréducteur :

- Vérifier le fonctionnement des fins de course.
- Vérifier les réglages de force.
- Contrôler le bon fonctionnement de tous les dispositifs de commande et de sécurité.



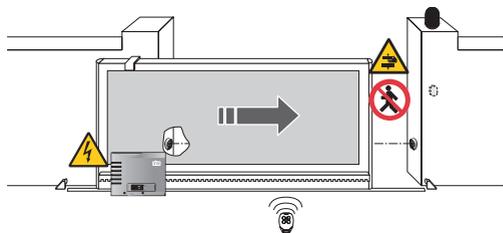
REMARQUE : pour les pièces de rechange, se reporter au catalogue spécifique.



Mode d'emploi

ENTREMATIC

Consignes générales de sécurité



! Les présentes consignes font partie intégrante du produit et doivent être remises à l'utilisateur.

Les lire attentivement car elles fournissent des indications importantes sur la sécurité à l'installation, à l'utilisation et à l'entretien.

Il faudra conserver ces instructions et les transmettre à tout nouveau propriétaire de l'installation. Ce produit est destiné au seul usage pour lequel il a été expressément conçu.

Toute autre utilisation doit être considérée comme impropre et donc dangereuse. Le constructeur ne peut être tenu pour responsable d'éventuels dommages causés par un usage impropre, irrationnel ou erroné.

Ce produit n'est pas destiné à être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Éviter d'opérer près des charnières ou des organes mécaniques en mouvement.

Ne jamais rentrer dans le rayon d'action de la porte motorisée lorsqu'elle est en mouvement.

Ne jamais s'opposer au mouvement de la porte motorisée, car cette situation s'avère très dangereuse.

Ne jamais permettre aux enfants de jouer ou de rester dans le rayon d'action de la porte motorisée.

Tenir hors de la portée des enfants les radiocommandes et/ou tout autre dispositif de commande, afin d'éviter que la porte motorisée puisse être involontairement actionnée.

En cas de défaut ou de dysfonctionnement du produit, désactiver l'interrupteur d'alimentation et ne jamais essayer de le réparer ou d'intervenir directement, mais s'adresser uniquement à un personnel qualifié.

Le non respect des indications ci-dessus peut créer des situations de danger.

Toute intervention de nettoyage, d'entretien ou de réparation doit être réalisée par un personnel qualifié.

Afin de garantir l'efficacité et le bon fonctionnement de l'installation, suivre scrupuleusement les indications du constructeur en faisant effectuer périodiquement, par un personnel qualifié, l'entretien périodique de la porte motorisée.

En particulier, il est recommandé de faire vérifier périodiquement le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité.

Les interventions d'installation, d'entretien et de réparation doivent être documentées et tenues à la disposition de l'utilisateur.

X Pour l'évacuation des appareils électriques et électroniques, des batteries et des accumulateurs, l'utilisateur devra remettre le produit aux centres de collecte différenciée mis en place par les administrations communales.

À DÉTACHER ET À REMETTRE À L'UTILISATEUR

IP1984EFR - 2015-09-22

Ditec CROSS18-19

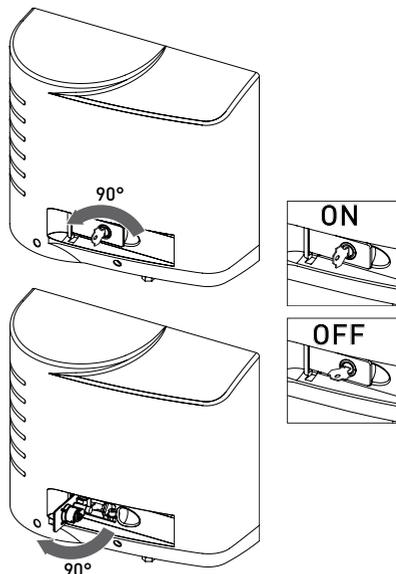
Portails coulissants



Instructions de déverrouillage manuel

En cas de panne ou de coupure de courant, insérer et tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, et ouvrir complètement le volet. Ouvrir manuellement le portail.

Pour bloquer le portail à nouveau, fermer le volet, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre et retirer la clé.



ATTENTION : effectuer les opérations de verrouillage et de déverrouillage des vantaux avec le moteur à l'arrêt. Ne jamais entrer dans le rayon d'action du vantail.

Lorsque la porte est fermée, mais la clé est encore horizontale le micro de déverrouillage est ouvert et empêche toute manoeuvre.



Pour tout problème et/ou information, contacter l'Assistance Technique.

Cachet installateur	Opérateur
	Date intervention
	Signature technicien
	Signature client

Intervention effectuée

Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.ditecentrematic.com

À DÉTACHER ET À REMETTRE À L'UTILISATEUR

IP1984EFR - 2015-09-22

Tous les droits relatifs à ce matériel sont la propriété exclusive d'Entrematic Group AB. Bien que les contenus de cette publication aient été rédigés avec le plus grand soin, Entrematic Group AB ne saurait être tenue responsable en cas de dommages dérivant d'erreurs ou d'omissions éventuelles.

Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications éventuelles sans préavis. Toute copie, reproduction, retouche ou modification est expressément interdite sans l'accord écrit préalable d'Entrematic Group AB.

ENTRE//MATIC



Entrematic Group AB
Lodjursgatan 10
SE-261 44, Landskrona
Sweden
www.ditecentrematic.com

